

PAGE/PSD Info



Développer les secteurs financier et privé

NTO 117

LA FILIERE CAFE S'EVALUE

IUILLET 2013

Le Président de la République lance les travaux de réflexion sur le café...

En dates des 17,18 et 19 juillet 2013, le Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation a organisé une descente d'évaluation de la filière café après le désengagement de l'Etat. Les représentants des intervenants dans la filière café se sont rendus dans les provinces de Gitega et Ngozi. Le jeudi le 18 juillet 2013, le Président de la République a procédé au lancement des travaux de réflexion sur les défis et enjeux de la filière café au Burundi après le désengagement de l'Etat dans ladite filière. Il a d'abord effectué une visite à l'usine de déparchage de SIVCA qui se trouve à Vyerwa, commune et province Ngozi.

Dans son allocution, le Président de la République a souligné que le Burundi est un pays disposant d'un bon terroir permettant la production d'un café de qualité.

Le café étant le poumon de l'économie du Burundi, il a interpellé la population à sauvegarder cette opportunité offerte par le Dieu Tout Puissant.

Le Président de la République a également formulé une série de recommandations aux différents acteurs de la filière café.

A l'administration, il l'a conseillée d'éviter la bureaucratie mais plutôt de se rendre rgulièrement et le plus souvent sur terrain afin de rencontrer les caféiculteurs et les usiniers dans l'optique de relever la filière.

Aux Gouverneurs et aux Administrateurs communaux, il leur a demandé de s'impliquer dans la sensibilisation et la mobilisation des caféiculteurs en vue de multiplier la mise en place des nouvelles pépinières destinées à la production des plants de caféiers suivant de remplacement des vieux vergers improductifs.

Aux investisseurs, il leur a prié de travailler en étroite collaboration avec les intervenants dans le secteur en s'impliquant dans toutes les activités visant l'augmentation de la production du café, tant sur le plan



Le Président de la République du Burundi s'adressant à la population de Ngozi

qualitatif que quantitatif (recherche, vulgarisation, financement des campagnes, etc).

Aux Associations des producteurs, en particulier la CNAC, il leur a conseillé de se mettre à l'oeuvre dans la recherche des solutions aux problèmes posés, augmenter le zèle dans toutes les activités en vue d'augmenter la production.

A la population, il l'a exhortée d'arrêter ce qu'on appelle « umugwazo » et la consommation des drogues car ces faits contribuent au non développement du pays en général et de la population en particulier.



Les caféiculteurs de Butemba ont exprimé certaines inquiétudes....

Le mercredi, 17 juillet 2013, jour de démarrage de la descente sur terrain pour évaluer l'état de la filière café après le désengagement de l'Etat, les intervenants de la filière café arrivent à Butemba, commune Buraza, province de Gitega.

Le Gouverneur de Gitega a exprimé sa joie d'accueillir les intervenants de la filière café dans sa province.

Le Ministre en charge de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation, Monsieur Issa Ngendakumana, a, quant à lui, présenté aux caféiculteurs l'objectif de la descente : réunir tous les intervenants dans le secteur café afin de se rendre compte des défis et enjeux qui relèvent du secteur café.



La population de Ngozi écoutant le discours du Président de la République

Les habitants de Butemba qui ont eu l'occasion de s'exprimer, ont présenté à leurs invités leurs inquiétudes vis à vis de la culture caféière.

1ère inquiétude : le prix du café

Le prix du café est dérisoire et n'est pas statique. Cette situation est à l'origine de l'abandon de cette culture. Le prix du café est passé de 630 FBu à 400 FBu/ Kg café cerise. Ce prix est proche de celui d'un avocat ou de loin inférieur au prix du haricot qui varie entre 1200FBu à 1600 FBu/Kg alors que c'est une culture vivrière.

2ème inquiétude: La faible production

Les habitants de Butemba remarquent une faible production du café. Cela est dû, selon eux, au fait que les plantations de café existantes pour le moment datent de très longtemps et sont devenues improductives.

3ème inquiétude : Le paiement tardif

La paye se fait tardivement. A l'heure actuelle, le café qui a été vendu au mois de mars n'est pas encore payé jusqu' au mois de juillet de l'année en cours.

4ème inquiétude : Manque d'encadrement

Avant la privatisation, il y avait des journées caféicoles pour l'entretien des vergers caféiers. Actuellement, cette pratique a été abandonnée avec des conséquences néfastes sur le caféier: pas de taillage, pas de paillage et les pesticides ne sont plus disponibilisés par les services habilités.

5^{ème} inquiétude : Clé de répartition des fonds après la vente du café

Les caféiculteurs montrent que les autres intervenants dans la filière perçoivent des fonds en tenant compte des coûts de production. Mais pour le caféiculteur, le coût de production n'est pas considéré. Par exemple, le paillage d'un pied de café varie entre 300Fbu à 400FBu d'une province à une autre, ce qui montre que le prix du café cerise est dérisoire compte tenu du coût réel de production. Il n'y a donc pas de marge bénéficiaire pour le caféiculteur.

6^{ème} inquiétude : La part réservataire jugée insignifiante....

Les caféiculteurs qui ont pris la parole ont jugé la part réservataire de 25% accordée aux caféiculteurs dans le processus de privatisation des stations de lavage insignifiante. Au regard du rôle clé joué par les caféiculteurs dans la chaîne de production, ces derniers se sont désistés pour son acquisition dans les nouvelles sociétés ayant acheté les stations de lavage vendues par l'Etat.



L'USINE DE DEPARCHAGE « BUDECA » (ex SODECO) EVOLUE ...

La même journée du 17 juillet 2013, les participants à l'évaluation de la filière café après le désengagement de l'Etat ont visité l'usine de déparchage de Songa vendue au cours de la 2ème phase du processus de privatisation. Elle est actuellement connue sous le nom de BUDECA. Elle se trouve dans la commune de Gitega, province Gitega. Selon la Direction de cette usine, les investissements déjà réalisés excèdent plus d'un milliard de francs burundais. Cela a été fait pour que la nouvelle société dispose d'un standard international reconnu. Les machines déjà installées permettent l'économie de l'électricité du pays et sont adaptées à la protection de l'environnement. L'objectif primordial de la nouvelle société, dit la Directrice de cette usine, est de transformer le café suivant des normes internationales. Pour ce, BUDECA veut faire la certification du café; c'est-à-dire qu'elle va encadrer les caféiculteurs, travailler en étroite collaboration avec les usiniers dépulpeurs dans le but d'augmenter la quantité et la qualité de production du café et obtenir la traçabilité du café. Le représentant du personnel de BUDECA, qui faisait parti du personnel de l'ancienne société SONGA a signifié aux participants que le système de privatisation est à soutenir car il y a une bonne gestion dans le cas d'un opérateur privé.

DEFIS ET ENJEUX DU SECTEUR CAFEICOLE

La journée du 19 juillet 2013 a été consacrée à un atelier de réflexion autour de deux thèmes à savoir : les enjeux et défis du secteur caféicole et l'intérêt des organisations de producteurs de café à acquérir la part réservataire pour entrer dans le capital social des sociétés nouvellement créées.

Parlant des défis et enjeux du secteur caféicole, le consultant, Monsieur Nestor Niyungeko, a mis l'accent sur les défis relatifs à la production, la transformation et à la commercialisation.

A la suite des échanges et débats, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Le renouvellement des vieux vergers par la mise en place des pépinières et la diffusion des plants constitués de matériel végétal plus performant,
- La disponibilité et l'utilisation efficiente des intrants caféicoles (fumure organique et minérale, produits phytosanitaires, semences,...),
- Une étude visant l'association des caféiers avec d'autres cultures vivrières à l'exemple des pratiques culturales observées dans les autres pays caféicoles,
- Le renforcement du partenariat des différents acteurs (producteurs, dépulpeurs, administration, services techniques) dans la gestion des programmes d'encadrement,



Vue partielle des participants à l'atelier de réflexion sur la filière café orgaanisé à Ngozi par le SCEP en date du 19 juillet 2013

- L'implication des structures déconcentrées du Ministère de l'agriculture dans la sensibilisation des producteurs ;
- L'élaboration d'une politique et stratégie de relance de la production du secteur café assortie d'un plan d'action et responsabilite des différents acteurs;
- L'organisation des journées caféicoles dans les communes ;
- La constitution d'un fond de stabilisation du prix au producteur destiné à amortir sa baisse en cas de chute du cours du café sur le marché international.



INTERET DE L'ACQUISITION DE LA PART RESERVATAIRE PAR LES PRODUCTEURS



Le Ministre de la Bonne Gouverance et de la Privatisation, Monsieur Issa Ngendakumana, entouré de l'Expert chargé des filières agricoles au PSD, Monsieur Térence Niyondagara (à gauche) et du Consultant Nestor Niyungeko (à droite) lors de l'atelier de réflexion sur l'état des lieux de la filière café après le désengagement de l'Etat de cette filière

En évoquant l'intérêt des organisations de producteurs de café à acquérir la part réservataire dans les nouvelles sociétés, Monsieur Thérence Niyondagara, Expert chargé des filières agricoles au Projet de Développement des Secteurs Financier et Privé (PSD), a indiqué aux participants l'importance que représente la part réservataire destinée aux associations de caféiculteurs. Il s'agit notamment de créer un partenariat entre les repreneurs stratégiques et les caféiculteurs.

Cette part permet d'aligner, à long terme, les intérêts des caféiculteurs à ceux de l'investisseur stratégique, notamment par le partage des profits et des risques découlant de la fluctuation des cours du café sur le marché mondial et par leur participation à la fixation du prix du café au producteur tenant compte du coût réel de production du café. La part réservataire permet aussi aux caféiculteurs de percevoir un revenu supplémentaire en termes de dividendes et ainsi accroît son bien-être.

Elle permet, à travers sa garantie, la mobilisation ds financements auprès des institutions financières afin de financer des activités autres que celles liées à la filière et jouer ainsi un effet multiplicateur des activités génératrices de revenus dans la communauté constituée des membres de l'organisation, acquéreur de la part réservataire. Malgré ces divers avantages, les participants ont constaté que la part réservataire n'est pas encore acquise par les bénéficiaires.

Ces derniers ont jugé les 25% trop dérisoires et insignifiants au regard de leur rôle dans la chaîne de production.

Le Ministre à la Présidence les a invités à l'acquérir et ainsi prouver au Gouvernement qu'ils ont les capacités financières requises pour mériter plus lors de la troisième phase.

Après échanges sur cette question, les participants ont formulé les recommandations:

- Organiser les caféiculteurs, situés dans le voisinage des stations de lavage du lot pour lequel lesdits caféiculteurs veulent accéder à la part réservataire, en une structure juridique simple de leur choix pouvant être une coopérative, société anonyme ou à responsabilité limitée.
- Initier et renforcer les coopératives des caféiculteurs autour des lots des SDLs sous la coordination du SCEP appuyés par tous les intervenants de la filière (ARFIC, INTERCAFE, Ministère du Développement Communal, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, CENAC, Associations des caféiculteurs, les Usiniers Dépulpeurs), de manière inclusive.
- Vérifier la conformité à la loi ou à la réglementation relative à la mise en place des coopératives,
- Le SCEP se constitue porteur de la part réservataire dans les stations de lavage déjà vendues
- Proposer au Gouvernement un prélèvement de 5 à 10% de la valeur résiduelle sur la vente de chaque campagne café comme modalité de paiement de la part réservataire pour les lots des stations de lavage déjà vendues et pour lesquels les organisations de producteurs decaféauront accepté de l'acquérir.